

LA PROTECTION EN ANGLE- TERRE

L'Angleterre qui rêvait autrefois d'amener toutes les nations au régime du libre échange, l'Angleterre arrive tout doucement à réclamer le régime opposé du protectionisme.

Ses conquêtes, ses armements ont détruit chez elle l'équilibre du budget. Ses revenus ne sont plus à la hauteur des dépenses d'un empire qui va toujours croissant. Il faut au Royaume-Uni de nouvelles ressources et ces ressources ne peuvent guère provenir d'une augmentation de taux des taxes actuelles.

Il en coûte assurément à la nation anglaise de revenir des doctrines longtemps professées; il lui en coûte de renoncer à un système auquel elle attribue et doit sans doute sa colossale richesse acquise, cependant les idées se sont bien molifiées avec le temps et les circonstances.

Aujourd'hui, l'Angleterre a de nombreux concurrents dans le grand marché du monde. Ses industries qui, autrefois, ne connaissaient pas de rivales, ont à lutter contre celles de pays puissants, bien outillés et riches comme l'Allemagne, les Etats-Unis et la France. Elle importe maintenant de ces pays des articles qu'elle leur fournissait jadis; en un mot les circonstances ont changé avec le temps et avec elles les idées se sont modifiées. On ne crie plus haro! sur le baudet de la protection.

Depuis longtemps déjà les populations agricoles demandent l'établissement de droits protecteurs sur les grains et les animaux de boucherie. On a refusé jusqu'à présent d'écouter leurs doléances, mais maintenant que le déficit budgétaire est là on les entendra désormais d'une oreille moins sourde.

En ce qui concerne le Canada,

l'adoption du régime protectionniste, quelque doux qu'il soit, par l'Angleterre ne serait pas un grand mal, car il n'entraverait nullement nos exportations, l'Angleterre ne pouvant produire tout ce qu'elle consomme.

Au contraire, sans doute, car l'Angleterre a tout intérêt à favoriser ses colonies et avec l'esprit qui anime ses hommes d'Etat, il est à supposer que les colonies anglaises jouiraient d'un tarif de faveur dont le Canada serait appelé à bénéficier.

Nos blés, nos avoines, nos orges auraient moins à redouter la concurrence des produits similaires des Etats-Unis et nos exportations loin de décroître bénéficieraient d'un tel état de choses.

Nous avons d'ailleurs montré à l'Angleterre la voie des concessions puisque nous accordons à ses produits un tarif de faveur; nous avons donc toutes raisons de croire qu'elle ne nous traiterait pas plus mal que nous la traitons elle-même.

Huile de coton et d'olive

Il est assez fréquemment livré au commerce de l'épicerie par quelques négociants peu scrupuleux, de l'huile d'olive mélangée d'huile de coton. Voici d'après le répertoire de pharmacie une méthode assez simple et patique de reconnaître ce mélange :

On prend dans un tube 6 centimètres cubes de l'huile à contrôler qu'on additionne de 5 centimètres cubes d'une solution acide de résorcine. à savoir : 2 grammes de résorcine, 20 centimètres cubes d'eau et 15 centimètres d'acide sulfurique; on agite fortement et on chauffe à 50 degrés.

Après quelque temps l'huile d'olive pure est complètement décolorée, puis elle prend une teinte grisâtre. L'huile de coton, au contraire, donne immédiatement une coloration rose-rouge, qui devient successivement verdâtre, puis bleue; la couche inférieure reste rouge-rose. Le mélange des deux huiles, suivant la proportion d'huile de coton qu'il renferme, donne une coloration violette plus ou moins intense.